



BATTERIE 12 V, 2 Ah PAPK 12 A3 + CHARGEUR, 2,4 A PLGK 12 A2

(FR) (BE)

**BATTERIE 12 V, 2 Ah +
CHARGEUR, 2,4 A**

Traduction des instructions d'origine

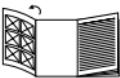
(DE) (AT) (CH)

**12-V-AKKU, 2 Ah +
LADEGERÄT, 2,4 A**

Originalbetriebsanleitung

IAN 351913_2007

(FR)



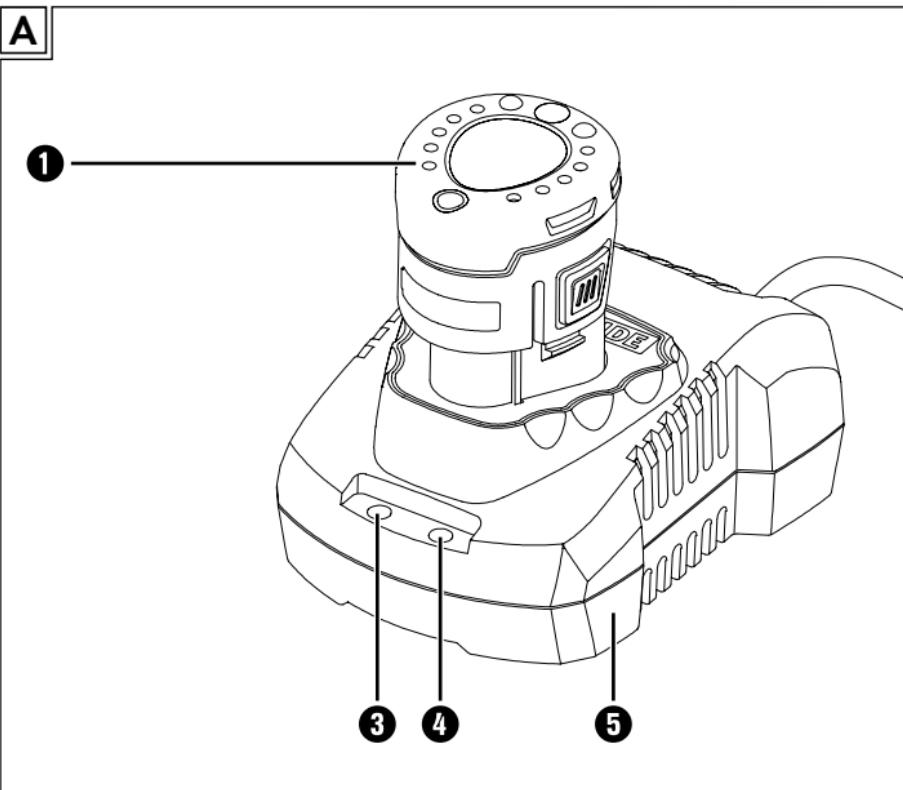
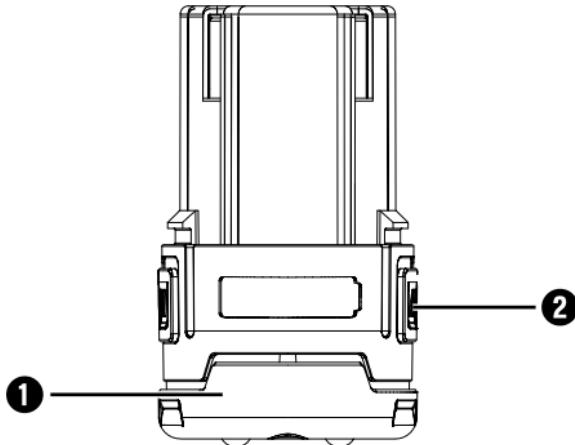
FR BE

Avant de lire le mode d'emploi, ouvrez la page contenant les illustrations et familiarisez-vous ensuite avec toutes les fonctions de l'appareil.

DE AT CH

Klappen Sie vor dem Lesen die Seite mit den Abbildungen aus und machen Sie sich anschließend mit allen Funktionen des Gerätes vertraut.

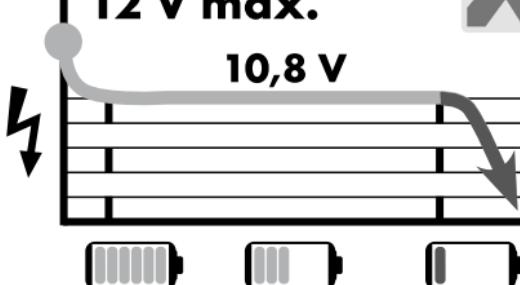
FR / BE	Traduction des instructions d'origine	Page	1
DE / AT / CH	Originalbetriebsanleitung	Seite	17





12 V max.

10,8 V



Batterie lithium-ions

Cell Balancing – plus grande autonomie et plus grande longévité de la batterie
Meilleure capacité de la batterie grâce à un équilibrage entre elles des cellules sollicitées

Exploite au maximum le potentiel de charge

Tous les outils Parkside et les chargeurs PLGK 12 A1/A2/B2/PDSLG 12 A1 de la série X12V Team sont compatibles avec la batterie PAPK 12 A1/A2/A3/B1.

Temps de charge	2 Ah Batterie PAPK 12 A1	2 Ah Batterie PAPK 12 A2/A3	4 Ah Batterie PAPK 12 B1
Courants de charge			
max. 2,4 A Chargeur PLGK 12 A1/A2	60 min 2,4 A	60 min 2,4 A	120 min 2,4 A
max. 4,5 A Chargeur PLGK 12 B2	60 min 2,4 A	45 min 3,5 A	60 min 4,5 A
max. 4,5 A Chargeur PDSLG 12 A1	60 min 2,4 A	45 min 3,5 A	60 min 4,5 A

Table des matières

Introduction	2
Utilisation conforme à l'usage prévu	2
Équipement	2
Matériel livré	3
Caractéristiques techniques	3
Avertissements de sécurité généraux pour l'outil électrique	4
Utilisation et manipulation d'un outil à accu	4
Avertissements de sécurité avancées	5
Avertissements de sécurité relatifs aux chargeurs	6
Avant la mise en service	7
Recharger le bloc-accu (voir fig. A)	7
Entretien et stockage	8
Garantie de Kompernass Handels GmbH	8
Service après-vente	12
Importateur	13
Recyclage	13
Remarques concernant la déclaration de conformité CE ..	15
Commande d'accu de recharge	16
Commande téléphonique	16

Introduction

Nous vous félicitons pour l'achat de votre nouvel appareil. Vous venez ainsi d'opter pour un produit de grande qualité. Le mode d'emploi fait partie de ce produit. Il contient des remarques importantes concernant la sécurité, l'utilisation et le recyclage. Avant d'utiliser le produit, veuillez vous familiariser avec toutes les consignes d'utilisation et avertissements de sécurité. N'utilisez le produit que conformément aux descriptions et pour les domaines d'utilisation indiqués. Si vous cédez le produit à un tiers, remettez-lui également tous les documents.

Utilisation conforme à l'usage prévu

Ce chargeur est exclusivement conçu pour le chargement d'accus de la série PARKSIDE PAK 12 A1/A2/A3/B1. Cet accu convient à :



L'accu n'est pas conçu pour un usage professionnel. Toute utilisation autre ou modification de l'appareil est considérée comme non conforme et s'accompagne de risques d'accident non négligeables. Le fabricant n'assume aucune responsabilité pour les dommages résultant d'une utilisation non conforme à l'usage prévu.

Équipement

- ① Bloc-accu
- ② Touches de déverrouillage
- ③ LED de contrôle de charge rouge
- ④ LED de contrôle de charge verte
- ⑤ Chargeur rapide

Matériel livré

1 Batterie 2 Ah

1 chargeur

1 mode d'emploi

Caractéristiques techniques

Batterie 12 V, 2 Ah PAPK 12 A3

Type LITHIUM-IONS

Tension nominale 12 V === (courant continu)

Capacité 2000 mAh/24 Wh

Cellules 3

Chargeur, 2,4 A PLGK 12 A2

ENTRÉE/Input

Tension nominale 220–240 V ~ (Courant alternatif),
50–60 Hz

Puissance nominale absorbée 50 W

Fusible (interne) 2 A 

SORTIE/Output

Tension nominale 12 V === (courant continu)

Courant nominal 2,4 A

Temps de charge env. 60 min

Classe de protection II / □ (double isolation)



Avertissements de sécurité généraux pour l'outil électrique

⚠ AVERTISSEMENT !

- Lire tous les avertissements de sécurité et toutes les instructions. Ne pas suivre les avertissements et instructions peut donner lieu à un choc électrique, un incendie et/ou une blessure sérieuse. Conserver tous les avertissements et toutes les instructions pour pouvoir s'y reporter ultérieurement.

Utilisation et manipulation d'un outil à accu

- a) Uniquement recharger les accus dans les chargeurs recommandés par le fabricant. Un chargeur compatible pour certains types d'accus, peut provoquer un incendie s'il est utilisé avec d'autres accus.
- b) N'utiliser les outils qu'avec des blocs d'accus spécifiquement désignés. L'utilisation de tout autre bloc d'accus peut créer un risque de blessure et de feu.
- c) Tenir les accus inutilisés à l'abri des agrafes, pièces de monnaie, clés, clous, vis et autres objets en métal susceptibles de court-circuiter les contacts. Un court-circuit entre les contacts des accus peut provoquer des brûlures ou un incendie.
- d) L'accu peut couler en cas d'usage incorrect. Éviter tout contact avec ce liquide. Laver à l'eau en cas de contact involontaire. En cas de contact du liquide avec les yeux, il faut en plus consulter un médecin. Le liquide qui s'écoule des accus peut causer des irritations de la peau ou des brûlures.

**ATTENTION ! RISQUE D'EXPLOSION !****Ne rechargez jamais des piles non rechargeables.**

Protégez l'accu de la chaleur, par ex. aussi du rayonnement solaire continu, du feu, de l'eau et de l'humidité. Il y a risque d'explosion.

Avertissements de sécurité avancées

- N'utilisez pas d'accu endommagé ou modifié. Les accus endommagé ou modifié. peuvent se comporter de manière imprévisible et entraîner un incendie, une explosion ou un risque de blessures.
- N'exposez jamais un accu au feu ou à des températures trop élevées. Le feu ou des températures supérieures à 130 °C (265 °F) peuvent entraîner une explosion.
- Suivez toutes les instructions relatives au chargement et ne chargez jamais l'accu ou l'outil sur accu en dehors de la plage de températures indiquée dans ce mode d'emploi. Un chargement incorrect ou un chargement en dehors de la plage de températures autorisée peut détruire l'accu et augmenter le risque d'incendie.

**AVERTISSEMENT !**

- N'utilisez aucun accessoire qui n'ait été recommandé par Parkside. Cela peut entraîner un choc électrique et un incendie.

Avertissements de sécurité relatifs aux chargeurs

- Cet appareil peut être utilisé par des enfants à partir de 8 ans et par des personnes ayant des capacités physiques, sensorielles ou mentales réduites ou disposant de peu d'expérience et/ou de connaissances, à condition qu'ils soient surveillés ou qu'ils aient été initiés à l'utilisation sécurisée de l'appareil et qu'ils aient compris les dangers en résultant. Ne pas laisser les enfants jouer avec l'appareil. Le nettoyage et la maintenance utilisateur ne doivent pas être réalisés par des enfants s'ils ne sont pas surveillés.
- Si le cordon d'alimentation de l'appareil est endommagé, il doit être remplacé par le fabricant, son service après-vente ou une personne de qualification similaire afin d'éviter tout risque.



Le chargeur convient uniquement à une exploitation en intérieur.

AVERTISSEMENT !

- Si le cordon d'alimentation de l'appareil est endommagé, il doit être remplacé par le fabricant, son service après-vente ou une personne de qualification similaire afin d'éviter tout risque.

⚠ ATTENTION !

- ◆ Ce chargeur peut recharger uniquement les accus suivants : PAPK 12 A1/PAPK 12 A2/PAPK 12 A3/PAPK 12 B1.
- ◆ Une liste à jour de la compatibilité des accus est disponible sur www.lidl.de/Akku.

Avant la mise en service

Recharger le bloc-accu (voir fig. A)

⚠ PRUDENCE !

- Débranchez toujours la fiche secteur du chargeur avant d'en retirer le bloc-accu ou de le mettre en place.

REMARQUE

- Ne chargez jamais le bloc-accu lorsque la température environnante est inférieure à 10 °C ou supérieure à 40 °C. Si un accu lithium-ions doit rester stockée pendant une période prolongée, il faut contrôler régulièrement son état de charge. L'état de charge optimal se situe entre 50 % et 80 %. Le climat de stockage doit être frais et sec dans une température ambiante située entre 0 °C et 50 °C.
- ◆ Placez le bloc-accu ① dans le chargeur rapide ⑤.
- ◆ Insérez la fiche secteur dans la prise de courant. La LED de contrôle de charge ③ s'allume en rouge.
- ◆ La LED de contrôle de charge ④ verte vous signale que l'opération de chargement est terminée et que le bloc-accu est prêt à être utilisé.
- ◆ Introduisez le bloc-accu ① dans l'appareil.
- ◆ Entre deux opérations de recharge, le chargeur rapide ⑤ doit rester éteint pendant au minimum 15 minutes. Débranchez pour cela la fiche secteur.

Entretien et stockage

- Si vous n'utilisez pas l'appareil pendant une période prolongée, retirez les accus et entreposez-le dans un endroit propre et sec à l'abri de l'exposition directe au soleil.
- Si un accu lithium-ions doit rester stocké pendant une période prolongée, il faut contrôler régulièrement son état de charge. L'état de charge optimal se situe entre 50 % et 80 %. Le climat de stockage idéal est frais et sec.
- **N'entretenez jamais des accus endommagés.**
L'entretien des accus ne doit être effectué que par le constructeur ou des points de service après-vente agréés.

Garantie de Kompernass Handels GmbH

Chère cliente, cher client,

Cet appareil est garanti 3 ans à partir de la date d'achat. Si ce produit venait à présenter des vices, vous disposez de droits légaux face au vendeur de ce produit. Vos droits légaux ne sont pas restreints par notre garantie présentée ci-dessous.

Conditions de garantie

La période de garantie débute à la date d'achat. Veuillez bien conserver le ticket de caisse. Celui-ci servira de preuve d'achat.

Si dans un délai de trois ans suivant la date d'achat de ce produit, un vice de matériel ou de fabrication venait à apparaître, le produit sera réparé, remplacé gratuitement par nos soins ou le prix d'achat remboursé, selon notre choix. Cette prestation sous garantie nécessite, dans le délai de trois ans, la présentation de l'appareil défectueux et du justificatif d'achat (ticket de caisse) ainsi que la description brève du vice et du moment de son apparition.

Si le vice est couvert par notre garantie, vous recevrez le produit réparé ou un nouveau produit en retour. Aucune nouvelle période de garantie ne débute avec la réparation ou l'échange du produit.

Les blocs-batteries de la série X 12 V et X 20 V Team sont garantis 3 ans à compter de la date d'achat.

Période de garantie et réclamation légale pour vices cachés

L'exercice de la garantie ne prolonge pas la période de garantie. Cette disposition s'applique également aux pièces remplacées ou réparées. Les dommages et vices éventuellement déjà présents à l'achat doivent être signalés immédiatement après le déballage. Toute réparation survenant après la période sous garantie fera l'objet d'une facturation.

Étendue de la garantie

L'appareil a été fabriqué avec soin conformément à des directives de qualité strictes et consciencieusement contrôlé avant sa livraison.

La prestation de la garantie s'applique aux vices de matériel et de fabrication. Cette garantie ne s'étend pas aux pièces du produit qui sont exposées à une usure normale et peuvent de ce fait être considérées comme pièces d'usure, ni aux détériorations de pièces fragiles, par ex. interrupteurs ou pièces en verre. Cette garantie devient caduque si le produit est détérioré, utilisé ou entretenu de manière non conforme. Toutes les instructions listées dans le manuel d'utilisation doivent être exactement respectées pour une utilisation conforme du produit. Des buts d'utilisation et actions qui sont déconseillés dans le manuel d'utilisation, ou dont vous êtes avertis doivent également être évités.

Le produit est uniquement destiné à un usage privé et ne convient pas à un usage professionnel. La garantie est annulée en cas d'entretien incorrect et inapproprié, d'usage de la force et en cas d'intervention non réalisée par notre centre de service après-vente agréé.

La période de garantie ne s'applique pas dans les cas suivants

- usure normale de la capacité de l'accu
- utilisation commerciale du produit
- détérioration ou modification du produit par le client
- non-respect des consignes de sécurité et de maintenance, erreur d'utilisation
- dommages causés par des événements élémentaires

Article L217-16 du Code de la consommation

Lorsque l'acheteur demande au vendeur, pendant le cours de la garantie commerciale qui lui a été consentie lors de l'acquisition ou de la réparation d'un bien meuble, une remise en état couverte par la garantie, toute période d'immobilisation d'au moins sept jours vient s'ajouter à la durée de la garantie qui restait à courir. Cette période court à compter de la demande d'intervention de l'acheteur ou de la mise à disposition pour réparation du bien en cause, si cette mise à disposition est postérieure à la demande d'intervention.

Indépendamment de la garantie commerciale souscrite, le vendeur reste tenu des défauts de conformité du bien et des vices rédhibitoires dans les conditions prévues aux articles L217-4 à L217-13 du Code de la consommation et aux articles 1641 à 1648 et 2232 du Code Civil.

Article L217-4 du Code de la consommation

Le vendeur livre un bien conforme au contrat et répond des défauts de conformité existant lors de la délivrance. Il répond également des défauts de conformité résultant de l'emballage, des instructions de montage ou de l'installation lorsque celle-ci a été mise à sa charge par le contrat ou a été réalisée sous sa responsabilité.

Article L217-5 du Code de la consommation

Le bien est conforme au contrat :

- 1° S'il est propre à l'usage habituellement attendu d'un bien semblable et, le cas échéant :
 - s'il correspond à la description donnée par le vendeur et posséder les qualités que celui-ci a présentées à l'acheteur sous forme d'échantillon ou de modèle ;
 - s'il présente les qualités qu'un acheteur peut légitimement attendre eu égard aux déclarations publiques faites par le vendeur, par le producteur ou par son représentant, notamment dans la publicité ou l'étiquetage ;
- 2° Ou s'il présente les caractéristiques définies d'un commun accord par les parties ou être propre à tout usage spécial recherché par l'acheteur, porté à la connaissance du vendeur et que ce dernier a accepté.

Article L217-12 du Code de la consommation

L'action résultant du défaut de conformité se prescrit par deux ans à compter de la délivrance du bien.

Article 1641 du Code civil

Le vendeur est tenu de la garantie à raison des défauts cachés de la chose vendue qui la rendent impropre à l'usage auquel on la destine, ou qui diminuent tellement cet usage que l'acheteur ne l'aurait pas acquise, ou n'en aurait donné qu'un moindre prix, s'il les avait connus.

Article 1648 1er alinéa du Code civil

L'action résultant des vices rédhibitoires doit être intentée par l'acquéreur dans un délai de deux ans à compter de la découverte du vice.

Les pièces détachées indispensables à l'utilisation du produit sont disponibles pendant la durée de la garantie du produit.

Procédure en cas de garantie

Afin de garantir un traitement rapide de votre demande, veuillez suivre les indications suivantes :

- Veuillez avoir à portée de main pour toutes questions le ticket de caisse et la référence article (par ex. IAN 12345) en tant que justificatif de votre achat.
- Vous trouverez la référence sur la plaque signalétique sur le produit, une gravure sur le produit, sur la page de garde du mode d'emploi (en bas à gauche) ou sur l'autocollant au dos ou sur le dessous du produit.
- Si des erreurs de fonctionnement ou d'autres vices venaient à apparaître, veuillez d'abord contacter le département service clientèle cité ci-dessous par **téléphone** ou par **e-mail**.
- Vous pouvez ensuite retourner un produit enregistré comme étant défectueux en joignant le ticket de caisse et en indiquant en quoi consiste le vice et quand il est survenu, sans devoir l'affranchir à l'adresse de service après-vente communiquée.



Sur www.lidl-service.com, vous pourrez télécharger ce mode d'emploi et de nombreux autres manuels, vidéos produit et logiciels d'installation.

Grâce à ce code QR, vous arriverez directement sur le site Lidl service après-vente (www.lidl-service.com) et vous pourrez ouvrir votre mode d'emploi en saisissant votre référence (IAN) 351913_2007.

⚠ AVERTISSEMENT !

- ▶ Faites réparer vos appareils par le service après-vente ou un électricien et uniquement avec des pièces de rechange d'origine. Cela assure le maintien de la sécurité de l'appareil.
- ▶ Confiez toujours le remplacement de la fiche ou du cordon d'alimentation au fabricant de l'appareil ou à son service après-vente. Cela assure le maintien de la sécurité de l'appareil.

Service après-vente

(FR) Service France

Tel.: 0800 919270

E-Mail: kompernass@lidl.fr

(BE) Service Belgique

Tel.: 070 270 171 (0,15 EUR/Min.)

E-Mail: kompernass@lidl.be

IAN 351913_2007

Importateur

Veuillez tenir compte du fait que l'adresse suivante n'est pas une adresse de service après-vente. Veuillez d'abord contacter le service mentionné.

KOMPERNASS HANDELS GMBH

BURGSTRASSE 21

44867 BOCHUM

ALLEMAGNE

www.kompernass.com

Recyclage



L'emballage protège l'appareil de tous dommages éventuels au cours du transport. Les matériaux d'emballage ont été sélectionnés selon des critères de respect de l'environnement et de recyclage permettant leur élimination écologique.

Le recyclage de l'emballage en filière de revalorisation permet d'économiser des matières premières et de réduire le volume de déchets. Veuillez recycler les matériaux d'emballage qui ne servent plus en respectant la réglementation locale.



Ne jetez pas les outils électriques dans les ordures ménagères !

Conformément à la directive européenne 2012/19/EU, les outils électriques usagés doivent faire l'objet d'un tri et d'un recyclage respectueux de l'environnement.



Ne jetez pas les batteries dans les ordures ménagères !

Les batteries défectueuses ou usagées doivent être recyclées conformément à la directive 2006/66/CE. Recyclez le bloc de batteries et/ou l'appareil auprès des points de collecte existants.

Informez-vous auprès des services administratifs communaux ou municipaux quant aux possibilités de mise au rebut des outils électriques/blocs de batteries.



Recyclez l'emballage d'une manière respectueuse de l'environnement. Observez le marquage sur les différents matériaux d'emballage et triez-les séparément si nécessaire. Les matériaux d'emballage sont repérés par des abréviations (a) et des numéros (b) qui ont la signification suivante : 1-7 : Plastiques, 20-22 : Papier et carton, 80-98 : Matériaux composites.



Renseignez-vous auprès de votre commune ou des services administratifs de votre ville pour connaître les possibilités de recyclage du produit usagé.



Le produit recyclable doit être trié ou rapporté dans un point de collecte pour être recyclé.

Remarques concernant la déclaration de conformité CE

Cet appareil est conforme aux exigences de base et aux autres prescriptions pertinentes de la directive européenne en matière de compatibilité électromagnétique 2014/30/EU ainsi que de la directive basse-tension 2014/35/EU. La déclaration de conformité originale complète est disponible auprès de l'importateur.



Directive RoHS (2011/65/EU)*

* La seule responsabilité pour l'établissement de cette déclaration de conformité incombe au fabricant. L'objet de la déclaration décrit ci-dessus répond aux prescriptions de la directive 2011/65/EU du Parlement européen et du Conseil en date du 8 juin 2011 visant la restriction de l'utilisation de certaines substances dangereuses dans les appareils électriques et électroniques.

Commande d'accu de recharge



Si vous souhaitez commander un accu de recharge pour votre appareil, vous pouvez le faire très aisément soit sur le site www.kompernass.com soit par téléphone.

En raison d'un stock limité, il est possible que cet article soit épuisé très rapidement.

REMARQUE

- Dans certains pays, la commande de pièces détachées ne peut pas être réalisée en ligne. Dans ce cas, veuillez contacter la hotline du service après-vente.

Commande téléphonique

FR Service France Tel.: 0800 919270

BE Service Belgique Tel.: 070 270 171 (0,15 EUR/Min.)

Pour garantir que votre commande soit traitée rapidement, veuillez s.v.p. tenir prêt le numéro de référence de l'appareil (par ex. IAN 351913) pour répondre à toute demande de renseignements. Vous trouverez le numéro de référence sur la plaque signalétique ou sur la page de garde de ce mode d'emploi.

Inhaltsverzeichnis

Einleitung	18
Bestimmungsgemäßer Gebrauch	18
Ausstattung	18
Lieferumfang	19
Technische Daten	19
Allgemeine Sicherheitshinweise	20
Verwendung und Behandlung des Akkuwerkzeugs	20
Erweiterte Sicherheitshinweise	21
Sicherheitshinweise für Ladegeräte	22
Vor der Inbetriebnahme	23
Akku-Pack laden (siehe Abb. A)	23
Wartung und Lagerung	24
Garantie der Kompernaß Handels GmbH	24
Service	27
Importeur	27
Entsorgung	28
Hinweise zur EG-Konformitätserklärung	29
Ersatz-Akku Bestellung	30
Telefonische Bestellung	30

Einleitung

Wir beglückwünschen Sie zum Kauf Ihres neuen Gerätes. Sie haben sich damit für ein hochwertiges Produkt entschieden. Die Bedienungsanleitung ist Teil dieses Produkts. Sie enthält wichtige Hinweise für Sicherheit, Gebrauch und Entsorgung. Machen Sie sich vor der Benutzung des Produkts mit allen Bedien- und Sicherheitshinweisen vertraut. Benutzen Sie das Produkt nur wie beschrieben und für die angegebenen Einsatzbereiche. Händigen Sie alle Unterlagen bei Weitergabe des Produkts an Dritte mit aus.

Bestimmungsgemäßer Gebrauch

Dieses Ladegerät ist ausschließlich zum Aufladen von Akkus der PARKSIDE PAPK 12 A1/A2/A3/B1 Serie bestimmt. Dieser Akku ist passend zu:



Dieser Akku ist nicht für den gewerblichen Einsatz bestimmt. Jede andere Verwendung oder Veränderung des Gerätes gilt als nicht bestimmungsgemäß und birgt erhebliche Unfallgefahren. Für aus bestimmungswidriger Verwendung entstandene Schäden übernimmt der Hersteller keine Haftung.

Ausstattung

- ① Akku-Pack
- ② Entriegelungstasten
- ③ Rote Ladekontroll-LED
- ④ Grüne Ladekontroll-LED
- ⑤ Schnell-Ladegerät

Lieferumfang

- 1 Akku 2 Ah
- 1 Akku-Schnellladegerät
- 1 Betriebsanleitung

Technische Daten

12-V-Akku, 2 Ah PAPK 12 A3

Typ	LITHIUM-IONEN
Bemessungsspannung	12 V === (Gleichstrom)
Kapazität	2000 mAh/24 Wh
Zellen	3

Ladegerät, 2,4 A PLGK 12 A2

EINGANG/Input

Bemessungsspannung	220–240 V ~ (Wechselstrom), 50–60 Hz
Bemessungsaufnahme	50 W
Sicherung (innen)	2 A 

AUSGANG/Output

Bemessungsspannung	12 V === (Gleichstrom)
Bemessungsstrom	2,4 A
Ladedauer	ca. 60 min
Schutzklasse	II /  (Doppelisolierung)



Allgemeine Sicherheitshinweise

⚠️ WARNUNG!

- Lesen Sie alle Sicherheitshinweise und Anweisungen. Versäumnisse bei der Einhaltung der Sicherheitshinweise und Anweisungen können elektrischen Schlag, Brand und/oder schwere Verletzungen verursachen. Bewahren Sie alle Sicherheitshinweise und Anweisungen für die Zukunft auf.

Verwendung und Behandlung des Akkuwerkzeugs

- a) Laden Sie die Akkus nur in Ladegeräten auf, die vom Hersteller empfohlen werden. Für ein Ladegerät, das für eine bestimmte Art von Akkus geeignet ist, besteht Brandgefahr, wenn es mit anderen Akkus verwendet wird.
- b) Verwenden Sie nur die dafür vorgesehenen Akkus in den Elektrowerkzeugen. Der Gebrauch von anderen Akkus kann zu Verletzungen und Brandgefahr führen.
- c) Halten Sie den nicht benutzten Akku fern von Büroklammern, Münzen, Schlüsseln, Nägeln, Schrauben oder anderen kleinen Metallgegenständen, die eine Überbrückung der Kontakte verursachen könnten. Ein Kurzschluss zwischen den Akkukontakten kann Verbrennungen oder Feuer zur Folge haben.
- d) Bei falscher Anwendung kann Flüssigkeit aus dem Akku austreten. Vermeiden Sie den Kontakt damit. Bei zufälligem Kontakt mit Wasser abspülen. Wenn die Flüssigkeit in die Augen kommt, nehmen Sie zusätzlich ärztliche Hilfe in Anspruch. Austretende Akkuflüssigkeit kann zu Hautreizungen oder Verbrennungen führen.



VORSICHT! EXPLOSIONSGEFAHR!

Laden Sie nicht aufladbare Batterien niemals auf.



Schützen Sie den Akku vor Hitze, z. B. auch vor dauernder Sonneneinstrahlung, Feuer, Wasser und Feuchtigkeit.
Es Besteht Explosionsgefahr.

Erweiterte Sicherheitshinweise

- Benutzen Sie keinen beschädigten oder veränderten Akku.
Beschädigte oder veränderte Akkus können sich unvorhersehbar verhalten und zu Feuer, Explosion oder Verletzungsgefahr führen.
- Setzen Sie einen Akku keinem Feuer oder zu hohen Temperaturen aus. Feuer oder Temperaturen über 130 °C (265 °F) können eine Explosion hervorrufen.
- Befolgen Sie alle Anweisungen zum Laden und laden Sie den Akku oder das Akkuwerkzeug niemals außerhalb des in der Betriebsanleitung angegebenen Temperaturbereichs.
Falsches Laden oder Laden außerhalb des zugelassenen Temperaturbereichs kann den Akku zerstören und die Brandgefahr erhöhen.

⚠ WARNUNG!

- Verwenden Sie kein Zubehör welches nicht von PARKSIDE empfohlen wurde. Dies kann zu elektrischen Schlag und Feuer führen.

Sicherheitshinweise für Ladegeräte

- Dieses Gerät kann von Kindern ab 8 Jahren und darüber sowie von Personen mit verringerten physischen, sensorischen oder mentalen Fähigkeiten oder Mangel an Erfahrung und Wissen benutzt werden, wenn sie beaufsichtigt oder bezüglich des sicheren Gebrauchs des Gerätes unterwiesen wurden und die daraus resultierenden Gefahren verstehen. Kinder dürfen nicht mit dem Gerät spielen. Reinigung und Benutzer-Wartung dürfen nicht von Kindern ohne Beaufsichtigung durchgeführt werden.
- Wenn die Netzanschlussleitung dieses Gerätes beschädigt wird, muss sie durch den Hersteller oder seinen Kundendienst oder eine ähnlich qualifizierte Person ersetzt werden, um Gefährdungen zu vermeiden.



Das Ladegerät ist nur für den Betrieb im Innenbereich geeignet.

⚠ WARNUNG!

- Wenn die Netzanschlussleitung dieses Gerätes beschädigt wird, muss sie durch den Hersteller oder seinen Kundendienst oder eine ähnlich qualifizierte Person ersetzt werden, um Gefährdungen zu vermeiden.

⚠ ACHTUNG!

- ◆ Dieses Ladegerät kann nur die folgenden Batterien laden:
PAPK 12 A1/PAPK 12 A2/PAPK 12 A3/PAPK 12 B1.
- ◆ Eine aktuelle Liste der Akkukompatibilität finden Sie unter
www.lidl.de/Akku.

Vor der Inbetriebnahme

Akku-Pack laden (siehe Abb. A)

⚠ VORSICHT!

- Ziehen Sie immer den Netzstecker, bevor Sie den Akku-Pack aus dem Ladegerät nehmen bzw. einsetzen.

HINWEIS

- Laden Sie den Akku-Pack nie, wenn die Umgebungstemperatur unterhalb 10 °C oder oberhalb 40 °C liegt. Soll ein Lithium-Ionen-Akku längere Zeit gelagert werden, muss regelmäßig der Ladezustand kontrolliert werden. Der optimale Ladezustand liegt zwischen 50 und 80%. Das Lagerungsklima soll kühl und trocken sein in einer Umgebungstemperatur zwischen 0 °C und 50 °C.
- ◆ Stecken Sie den Akku-Pack ① in das Schnell-Ladegerät ⑤.
- ◆ Stecken Sie den Netzstecker in die Steckdose. Die Ladekontroll-LED ③ leuchtet rot.
- ◆ Die grüne Ladekontroll-LED ④ signalisiert Ihnen, dass der Ladevorgang abgeschlossen und der Akku-Pack einsatzbereit ist.
- ◆ Schieben Sie den Akku-Pack ① in das Gerät ein.
- ◆ Schalten Sie das Schnell-Ladegerät ⑤ zwischen aufeinanderfolgenden Ladevorgängen für mindestens 15 Minuten ab. Ziehen Sie dazu den Netzstecker.

Wartung und Lagerung

- Sollten Sie das Gerät längere Zeit nicht benutzen, entnehmen Sie die Akkus und lagern Sie es an einem sauberen, trockenen Ort ohne direkte Sonneneinstrahlung.
- Soll ein Lithium-Ionen-Akku längere Zeit gelagert werden, muss regelmäßig der Ladezustand kontrolliert werden. Der optimale Ladezustand liegt zwischen 50 % und 80 %. Das optimale Lagerungsklima ist kühl und trocken.
- **Warten Sie niemals beschädigte Akkus.**
Sämtliche Wartung von Akkus sollte nur durch den Hersteller oder bevollmächtigte Kundendienststellen erfolgen.

Garantie der Kompernaß Handels GmbH

Sehr geehrte Kundin, sehr geehrter Kunde,

Sie erhalten auf dieses Gerät 3 Jahre Garantie ab Kaufdatum. Im Falle von Mängeln dieses Produkts stehen Ihnen gegen den Verkäufer des Produkts gesetzliche Rechte zu. Diese gesetzlichen Rechte werden durch unsere im Folgenden dargestellte Garantie nicht eingeschränkt.

Garantiebedingungen

Die Garantiefrist beginnt mit dem Kaufdatum. Bitte bewahren Sie den Kassenbon gut auf. Dieser wird als Nachweis für den Kauf benötigt.

Tritt innerhalb von drei Jahren ab dem Kaufdatum dieses Produkts ein Material- oder Fabrikationsfehler auf, wird das Produkt von uns – nach unserer Wahl – für Sie kostenlos repariert, ersetzt oder der Kaufpreis erstattet. Diese Garantieleistung setzt voraus, dass innerhalb der Dreijahresfrist das defekte Gerät und der Kaufbeleg (Kassenbon) vorgelegt und schriftlich kurz beschrieben wird, worin der Mangel besteht und wann er aufgetreten ist.

Wenn der Defekt von unserer Garantie gedeckt ist, erhalten Sie das reparierte oder ein neues Produkt zurück. Mit Reparatur oder Austausch des Produkts beginnt kein neuer Garantiezeitraum.

Sie erhalten auf die Akku-Packs der X12V und X20V Team Serie 3 Jahre Garantie ab Kaufdatum.

Garantiezeit und gesetzliche Mängelansprüche

Die Garantiezeit wird durch die Gewährleistung nicht verlängert. Dies gilt auch für ersetzte und reparierte Teile. Eventuell schon beim Kauf vorhandene Schäden und Mängel müssen sofort nach dem Auspacken gemeldet werden. Nach Ablauf der Garantiezeit anfallende Reparaturen sind kostenpflichtig.

Garantieumfang

Das Gerät wurde nach strengen Qualitätsrichtlinien sorgfältig produziert und vor Auslieferung gewissenhaft geprüft.

Die Garantieleistung gilt für Material- oder Fabrikationsfehler. Diese Garantie erstreckt sich nicht auf Produktteile, die normaler Abnutzung ausgesetzt sind und daher als Verschleißteile angesehen werden können oder für Beschädigungen an zerbrechlichen Teilen, z. B. Schalter oder Teile, die aus Glas gefertigt sind.

Diese Garantie verfällt, wenn das Produkt beschädigt, nicht sachgemäß benutzt oder gewartet wurde. Für eine sachgemäße Benutzung des Produkts sind alle in der Bedienungsanleitung aufgeführten Anweisungen genau einzuhalten. Verwendungszwecke und Handlungen, von denen in der Bedienungsanleitung abgeraten oder vor denen gewarnt wird, sind unbedingt zu vermeiden.

Das Produkt ist nur für den privaten und nicht für den gewerblichen Gebrauch bestimmt. Bei missbräuchlicher und unsachgemäßer Behandlung, Gewaltanwendung und bei Eingriffen, die nicht von unserer autorisierten Serviceniederlassung vorgenommen wurden, erlischt die Garantie.

Garantiezeit gilt nicht bei

- normaler Abnutzung der Akkukapazität
- gewerblichen Gebrauch des Produktes
- Beschädigung oder Veränderung des Produktes durch den Kunden
- Missachtung der Sicherheits- und Wartungsvorschriften, Bedienungsfehler
- Schäden durch Elementarereignisse

Abwicklung im Garantiefall

Um eine schnelle Bearbeitung Ihres Anliegens zu gewährleisten, folgen Sie bitte den folgenden Hinweisen:

- Bitte halten Sie für alle Anfragen den Kassenbon und die Artikelnummer (z. B. IAN 123456) als Nachweis für den Kauf bereit.
- Die Artikelnummer entnehmen Sie bitte dem Typenschild am Produkt, einer Gravur am Produkt, dem Titelblatt der Bedienungsanleitung (unten links) oder dem Aufkleber auf der Rück- oder Unterseite des Produktes.
- Sollten Funktionsfehler oder sonstige Mängel auftreten, kontaktieren Sie zunächst die nachfolgend benannte Serviceabteilung **telefonisch** oder per **E-Mail**.
- Ein als defekt erfasstes Produkt können Sie dann unter Beifügung des Kaufbelegs (Kassenbon) und der Angabe, worin der Mangel besteht und wann er aufgetreten ist, für Sie portofrei an die Ihnen mitgeteilte Serviceanschrift übersenden.



Auf www.lidl-service.com können Sie diese und viele weitere Handbücher, Produktvideos und Installationssoftware herunterladen.

Mit diesem QR-Code gelangen Sie direkt auf die Lidl-Service-Seite (www.lidl-service.com) und können mittels der Eingabe der Artikelnummer (IAN) 351913_2007 Ihre Bedienungsanleitung öffnen.

⚠️ **WARNUNG!**

- ▶ Lassen Sie Ihre Geräte von der Servicestelle oder einer Elektrofachkraft und nur mit Original-Ersatzteilen reparieren. Damit wird sichergestellt, dass die Sicherheit des Gerätes erhalten bleibt.
- ▶ Lassen Sie den Austausch des Steckers oder der Netzleitung immer vom Hersteller des Gerätes oder seinem Kundendienst ausführen. Damit wird sichergestellt, dass die Sicherheit des Gerätes erhalten bleibt.

Service

(DE) Service Deutschland

Tel.: 0800 5435 111 (kostenfrei
aus dem dt. Festnetz/Mobilfunknetz)
E-Mail: kompernass@lidl.de

(AT) Service Österreich

Tel.: 0820 201 222 (0,15 EUR/Min.)
E-Mail: kompernass@lidl.at

(CH) Service Schweiz

Tel.: 0842 665566 (0,08 CHF/Min.,
Mobilfunk max. 0,40 CHF/Min.)
E-Mail: kompernass@lidl.ch

IAN 351913_2007

Importeur

Bitte beachten Sie, dass die folgende Anschrift keine Serviceanschrift ist.
Kontaktieren Sie zunächst die benannte Servicestelle.

KOMPERNASS HANDELS GMBH
BURGSTRASSE 21
44867 BOCHUM
GERMANY
www.kompernass.com

Entsorgung



Die Verpackung schützt das Gerät vor Transportschäden. Die Verpackungsmaterialien sind nach umweltverträglichen und entsorgungstechnischen Gesichtspunkten ausgewählt und deshalb recyclebar.

Die Rückführung der Verpackung in den Materialkreislauf spart Rohstoffe und verringert das Abfallaufkommen. Entsorgen Sie nicht mehr benötigte Verpackungsmaterialien gemäß den örtlich geltenden Vorschriften.



Werfen Sie Elektrowerkzeuge nicht in den Hausmüll!

Gemäß Europäischer Richtlinie 2012/19/EU müssen verbrauchte Elektrowerkzeuge getrennt gesammelt und einer umweltgerechten Wiederverwertung zugeführt werden.



Werfen Sie Akkus nicht in den Hausmüll!

Defekte oder verbrauchte Akkus müssen gemäß Richtlinie 2006/66/EG recycelt werden. Geben Sie Akku-Pack und/oder das Gerät über die angebotenen Sammeleinrichtungen zurück.
Li-ion

Über Entsorgungsmöglichkeiten für ausgediente Elektrowerkzeuge/Akku-Pack informieren Sie sich bitte bei Ihrer Gemeinde- oder Stadtverwaltung.



Entsorgen Sie die Verpackung umweltgerecht. Beachten Sie die Kennzeichnung auf den verschiedenen Verpackungsmaterialien und trennen Sie diese gegebenenfalls gesondert. Die Verpackungsmaterialien sind gekennzeichnet mit Abkürzungen (a) und Ziffern (b) mit folgender Bedeutung: 1–7: Kunststoffe, 20–22: Papier und Pappe, 80–98: Verbundstoffe.



Möglichkeiten zur Entsorgung des ausgedienten Produkts erfahren Sie bei Ihrer Gemeinde- oder Stadtverwaltung.



Das Produkt ist recycelbar, unterliegt einer erweiterten Hersteller-verantwortung und wird getrennt gesammelt.

Hinweise zur EG-Konformitätserklärung

Dieses Gerät entspricht hinsichtlich Übereinstimmung mit den grundlegenden Anforderungen und den anderen relevanten Vorschriften der europäischen Richtlinie für elektromagnetische Verträglichkeit 2014/30/EU sowie der Niederspannungsrichtlinie 2014/35/EU.

Die vollständige Original-Konformitätserklärung ist beim Importeur erhältlich.



RoHS Richtlinie (2011/65/EU)*

* Die alleinige Verantwortung für die Ausstellung dieser Konformitätserklärung trägt der Hersteller. Der oben beschriebene Gegenstand der Erklärung erfüllt die Vorschriften der Richtlinie 2011/65/EU des Europäischen Parlaments und des Rates vom 8. Juni 2011 zur Beschränkung der Verwendung bestimmter gefährlicher Stoffe in Elektro- und Elektronikgeräten.

Ersatz-Akku Bestellung



Wenn Sie einen Ersatz-Akku für Ihr Gerät bestellen möchten, so können Sie dies entweder bequem im Internet unter www.kompernass.com oder telefonisch abwickeln.

Dieser Artikel kann aufgrund begrenzter Vorratsmenge nach kurzer Zeit ausverkauft sein.

HINWEIS

- Die Bestellung von Ersatzteilen kann in einigen Ländern nicht online vorgenommen werden. Kontaktieren Sie in diesem Fall bitte die Service-Hotline.

Telefonische Bestellung

(DE) Service Deutschland Tel.: 0800 5435 111 (Kostenfrei aus dem dt. Festnetz/Mobilfunknetz)

(AT) Service Österreich Tel.: 0820 201 222 (0,15 EUR/Min.)

(CH) Service Schweiz Tel.: 0842 665566 (0,08 CHF/Min., Mobilfunk max. 0,40 CHF/Min.)

Um eine schnelle Bearbeitung Ihrer Bestellung zu gewährleisten, halten Sie bitte für alle Anfragen die Artikelnummer (z. B. IAN 351913) des Gerätes bereit. Die Artikelnummer entnehmen Sie bitte dem Typenschild oder dem Titelblatt dieser Anleitung.



KOMPERNASS HANDELS GMBH

BURGSTRASSE 21

44867 BOCHUM

GERMANY

www.kompernass.com

Version des informations · Stand der Informationen:

11 / 2020 · Ident.-No.: PAPK12A3+PLGK12A2-102020-1

IAN 351913_2007

2 